

d'avancement et de retraite, du code pénal militaire, de la révision des codes; il y a trois ans que le gouvernement et les chambres auraient dû y pourvoir; ni le gouvernement ni les chambres n'y ont songé.

» Il n'y a pas jusqu'aux monumens décrétés en l'honneur de la révolution et des événemens qui s'y rapportent, qui ne demeurent en souffrance.

» Les victimes de septembre attendent encore le mausolée qu'on leur a promis, et nous ne voyons s'élever nul part ni le buste de M. l'ambassadeur Belliard, ni la statue du maréchal qui est venu prendre la citadelle d'Anvers à la barbe de notre armée inactive et impatiente.

» Cette esquisse rapide de nos traités, de nos projets, de nos travaux imparfaits ou suspendus, est loin d'être complète. Nos universités mutilées ne se relèvent pas; notre académie des sciences ne se réorganise pas; Bruxelles ne poursuit pas ses plans d'embellissement; la capitale du royaume n'a point de ports, d'abattoir, de caserne pour la cavalerie, de palais pour les archives. Sa place d'armes n'est toujours qu'un cloaque. Ses ministères mauquent d'hôtels, et une foule de maisons en ruine, vestiges hideux des pillages et des incendies, semblent ne rester debout que pour blesser la vue des étrangers, déparer les plus belles rues de la ville, et rappeler les désordres de septembre.

» La révolution en un mot n'achève rien; mais nous nous trompons, elle a achevé quelque chose, c'est la perte de notre indépendance, la ruine de notre prospérité, la honte de notre pays.»

— Le Belge prend encore une fois l'alarme, sur la foi d'un correspondant qui le mystifie. Voici ce qu'il lui mande :

Rotterdam, 10 mars 1834.

« Par ma dernière je vous ai fait part que nos régimens se renforçaient par petits détachemens, afin de les compléter à votre insçu. Aujourd'hui je dois vous informer que tous nos régimens sont au complet, et que les officiers de santé de toutes les classes ont reçu l'ordre secret de rejoindre leurs corps respectifs pour la fin de ce mois. Les commandans des ambulances ont été chargés de soigner que tout soit prêt au premier signal. On complète nos chevaux d'artillerie et du train; les chevaux hors d'état de servir sont remplacés: Enfin d'ici à quelques jours, notre armée sera prête à entrer en campagne. Soyez donc sur vos gardes contre une attaque à l'improviste. Les nouvelles que le prince d'Orange rapportera, décideront de l'attaque.

On dit ici dans les hauts lieux, que c'est par suite des instructions reçues du prince d'Orange, qu'on a remis notre armée sur le pied de guerre. Les ordres d'armement ont été donnés avec recommandation de tenir **LE PLUS GRAND SECRET**. Je vous le répète, *soyez sur vos gardes*, si vous ne voulez voir se renouveler la catastrophe de 1831.

Si votre ministère n'était pas si LACHE, vous auriez beau jeu; votre entêté roi déguerpierait bientôt.»

Si la sottise du Belge et de son rédacteur n'était passée en proverbe, on lui représenterait que la restauration ne nous arrivera point par la guerre, et que les Hollandais n'y seront pour rien; mais le journal de M. Levae a ses raisons pour jeter l'alarme dans la patrioterie, il en revient toujours quelques allocations de fonds aux ministres et quelques pillages ou autres profits aux coupe-jarrets de la cabale.

Liège, 14 mars.

On se demande pourquoi ces nouvelles levées de milice, ce rappel sous les armes de plusieurs milliers de soldats, après les solennelles assurances données par le gouvernement que nos affaires, pour la question extérieure, sont irrévocablement fixées par les cinq grandes puissances et que d'ailleurs, en aucun cas, il ne serait permis à la Belgique de faire la guerre? N'est-ce pas sous l'empire de ces considérations que le ministère a renvoyé, il y a quelques mois, une partie de l'armée dans ses foyers? N'était-ce pas dans la conviction qu'un tel état d'armement était tout-à-fait inutile au maintien de l'ordre de choses actuel, garanti, nous disait-on, par les signataires du traité du 21 mai? S'est-il donc opéré quelque changement dans les dispositions des cabinets de l'Europe envers le puissant prince de Saxe-Cobourg, qui avait tant de raison de compter sur l'appui et la bonne foi de ses alliés? Mais non, nous pouvons être en pleine sécurité, car les envoyés de Prusse et d'Autriche en sont au mieux avec nos excellences bruxelloises; sir Robert Adair et M. de Latour-Maubourg viennent de nous donner une nouvelle preuve des loyaux services de leurs gouvernemens respectifs au sujet de l'élargissement de M. Hanno. Ce ne peut être non plus dans le but de rétablir l'ancien rayon de deux lieues de la forteresse de Luxembourg, puisque nos troupes, assure-t-on, ont ordre de respecter les nouvelles limites tracées par le général du Moulin et approuvées par la haute diète de Francfort. Ce n'est point une surprise que l'on ménage contre la confédération germanique, puisque nos hommes d'état et leurs

écrivains ont proclamé que tenter une telle expédition serait imprudemment jouer le sort de la Belgique et perdre ainsi, par un point d'honneur national mal entendu, les immenses bienfaits de la glorieuse, qui, en définitive, aime mieux vivre couverte de honte que de ne point vivre du tout.

De quelque manière que nous cherchions à nous expliquer ces démonstrations de nouveaux armemens qui viennent encore une fois arracher tant de citoyens à leurs relations dans la vie civile; qui viennent, à l'ouverture des travaux agricoles, priver les campagnes des bras qui leur sont nécessaires; qui viennent compromettre les besoins et la tranquillité de tant de familles qui devaient compter sur l'appui de leurs enfans, au milieu de la paix qu'on nous dit assurée; nous ne voyons nul motif raisonnable qui puisse autoriser ce déplacement des classes laborieuses pour aller grossir les rangs d'une armée qui se trouve déjà sur un pied beaucoup trop élevé, eu égard au rôle passif qui lui est assigné dans un état condamné à une perpétuelle neutralité.

C'est donc pour le bon plaisir du gouvernement de Léopold, pour faire de l'énergie à pure perte, ou plutôt pour faire parade d'un luxe militaire à l'intérieur, que de nouvelles charges en argent et en hommes sont imposées à nos provinces.

S'il n'en est pas ainsi, si, en effet, la Belgique a lieu de craindre quelque agression de la part d'un ennemi quelconque, alors nos faiseurs et le chef de l'état lui-même en ont impudemment imposé à la nation, par leurs déclarations antérieures, toutes positives, toutes en dehors des éventualités, puisque notre indépendance était placée sous la sauvegarde de la France et de l'Angleterre, et qu'on ne nous dit pas que ces deux puissances nous aient retiré leur protectorat.

Que si cette supposition était fondée, que si les délibérations du congrès de Vienne avaient apporté des modifications aux traités ou quasi-traités de Londres, que si ces modifications se trouvaient telles que nous dussions recourir aux armes pour le maintien de ce qui existe chez nous, et cela, sans pouvoir compter sur l'appui de nos alliés ou soit-disant tels, oh! c'est alors que la conduite du gouvernement serait bien coupable, en ce que nous ayant endormis dans une funeste sécurité, ce ne serait qu'au jour d'un danger imminent, à l'heure même du péril, qu'on rassemblerait péle-mêle sous les drapeaux, des citoyens sans expérience militaire, des soldats sans organisation et sans discipline! C'est alors que l'on livrerait les Belges, quelque braves qu'ils fussent d'ailleurs, à une véritable boucherie et qu'ils ne leur resterait plus qu'à choisir entre une soumission honorable, puisque la défense serait impossible, et une mort inutile à leur patrie!

Au résumé, les levées de nouveaux contingens pour augmenter notre armée sont, dans ce moment, une rouerie du ministère, dans le but de faire croire à son énergie postiche, au sujet du Luxembourg, et dans ce cas, c'est un fardeau de plus et sans nécessité pour les populations belges; ou bien elles sont l'effet du danger réel et pressant pour le trône de Léopold, et dans cet autre cas, il y aurait trahison, car, ce serait envoyer nos jeunes soldats à une défaite inévitable. Dans l'une ou l'autre hypothèse la Belgique est dupe, elle est lésée dans ses intérêts sinon dans son honneur.

## GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 19 mars.

Nous trouvons dans le *Journal de Francfort* un article extrait du journal *Oberpostamt's Zeitung* qui pourra donner aux faiseurs d'énergie, en Belgique, une idée assez juste de la manière dont la diète germanique a donné réparation au gouvernement de Léopold. Il en résulte que la France et l'Angleterre n'ont pas eu la moindre influence dans cette affaire, et que la décision de la diète, rendue en séance ordinaire, était déjà prise lorsque les ministres des deux puissances amies se sont avisés de réclamer.

Voici, au surplus, l'article que nos lecteurs sont priés de comparer aux phrases des débats et de l'Indépendant :

« Le *Journal des Débats*, dans son numéro du 3 de ce mois, déclare illégale l'arrestation de M. Hanno, commissaire du district belge. Il prétend que son élargissement est dû aux représentations énergiques et à l'expression du mécontentement de la France; que la diète a tenu pour cela une assemblée extraordinaire, après laquelle elle a envoyé de suite à Luxembourg l'ordre de mettre M. Hanno en liberté; que l'acte illégal commis par une autorité subalterne, qui sans doute sera le dernier de ceux qui jusqu'ici n'ont encore révélé qu'une même mauvaise pensée, et qu'une même impuissance, aura du moins placé sous un véritable jour la situation de la Belgique vis-à-vis de l'Europe, et les relations des puissances qui ont protégé son indépendance avec celles qui l'ont acceptée.

» Les correspondances publiées par le nombre de journaux entre le gouvernement de Luxembourg et M. Tabor, général belge, expliquent assez clairement le véritable état de choses. De ces lettres et d'autres pièces authentiques il résulte les faits suivans :